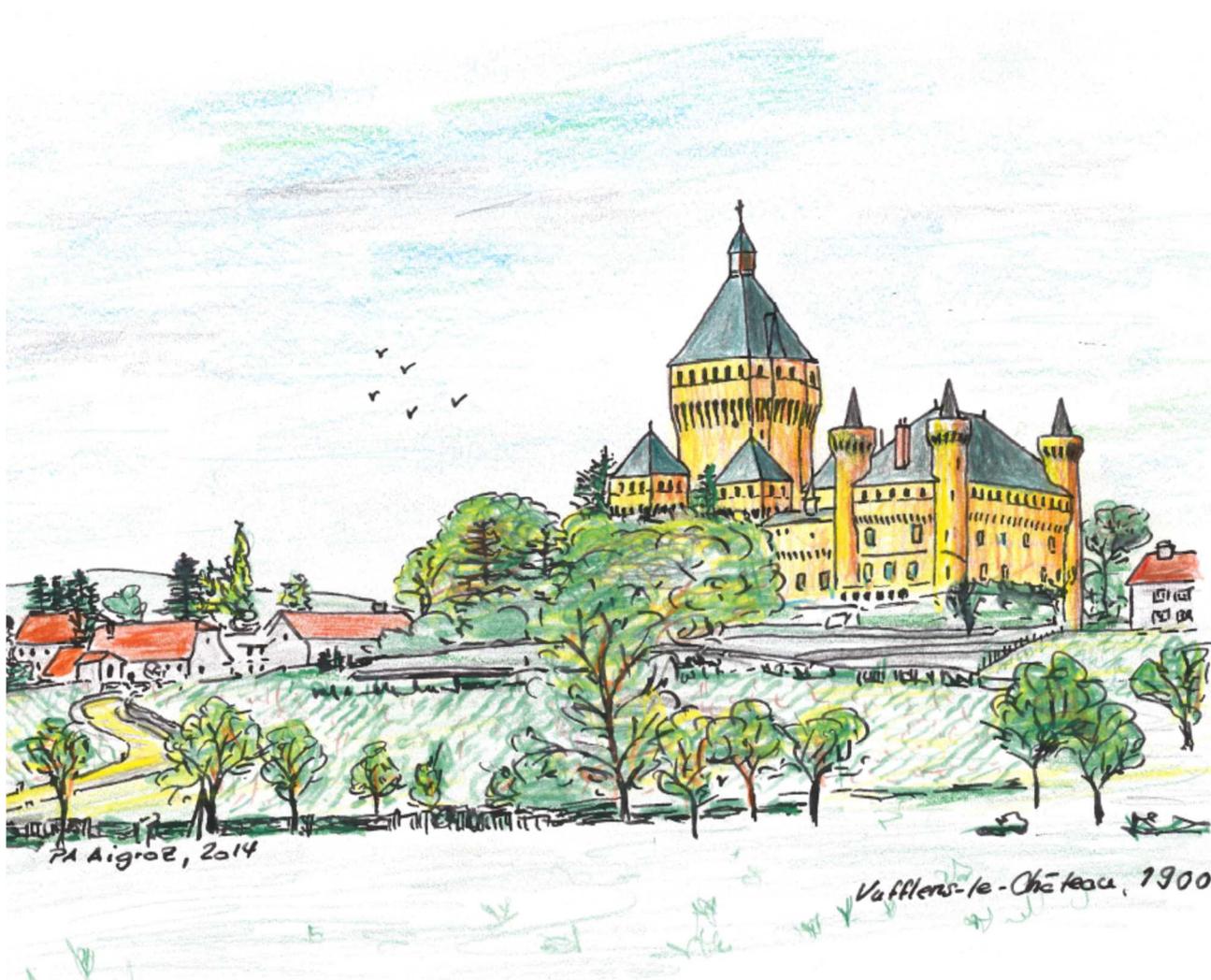


Vufflintos



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ

Nouvelle législature du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021

Municipalité

Suite aux élections générales communales du 28 février 2016, la composition de la Municipalité est restée identique.

La nouvelle répartition des dicastères est quant à elle la suivante :

Mme Anne-Christin Ganshof, Syndique (Remplaçant M. Pierre-Alain Aigroz)	Administration générale - Finances Relations extérieures
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal (Remplaçant M. Philippe Henriod)	Bâtiments et domaines communaux Réseau d'eau potable (AVM)
Mme Maria-Pia Dubey, Municipale (Remplaçant M. Pierre Siegwart)	Urbanisme – Police des constructions Ecoles – Parascolaire – Plan canicule - Aînés
M. Philippe Henriod, Municipal (Remplaçante Mme Anne-Christin Ganshof)	Voirie et déchets – Réseau d'épuration Espaces publics – Transports publics
M. Pierre Siegwart, Municipal (Remplaçante Mme Maria-Pia Dubey)	Sécurité et police – Affaires sociales Services industriels – Concept énergétique Culture/Tourisme/Sport - Communautés religieuses

Vice-Syndic pour toute la législature : M. Pierre-Alain Aigroz

Sauf événement particulier, les séances de la Municipalité ont lieu le lundi à 17h00.

Conseil général

Lors de la cérémonie d'installation des autorités communales de Vufflens-le-Château le 21 mars 2016, le Président, M. Philippe Stalder, et la Vice-Présidente, Mme Katia Barberis, ont été réélus pour une année. M. Aurèle Etchegaray a quant à lui été confirmé dans sa fonction de secrétaire du Conseil, ceci pour toute la durée de la législature conformément à l'art. 10 de la Loi sur les communes.

En ce début de législature, le Conseil général compte 57 membres dont 35 hommes et 22 femmes. Ce nombre va naturellement évoluer au gré des arrivées et des départs d'ici au 30 juin 2021.

Sérénade du Vufflens Jazz Band

Fidèle à la tradition, le Vufflens Jazz Band est venu le 27 juin 2016 jouer la sérénade pour la Municipalité en l'honneur de la nouvelle législature.



Radar pédagogique

Depuis ce printemps, devant l'école ou ailleurs dans le village, vous aurez sans doute croisé le nouveau radar communal. Il est bien éduqué car il n'oublie pas de dire « merci » quand nous sommes dans le « vert » à travers notre paisible village.



Ordures ménagères – Les sacs ne doivent pas être déposés avant le jour du ramassage

Nous vous rappelons que, conformément à l'art. 1 de la directive concernant la collecte des déchets, les sacs doivent être déposés le jour d'enlèvement.

Chaque semaine, des sacs déposés le soir avant le jour du ramassage sont éventrés par des animaux. Merci dès lors de respecter cette directive car une exposition de vos déchets sur la voie publique n'intéresse personne.



Passage inférieur Oulevay

Après la construction du passage inférieur au lieu-dit Oulevay, ce sont les travaux d'assainissement du terrain et la remise en état du talus qui ont été réalisés.



Parvis du Temple

Une barrière a été posée contre les murs du parvis du Temple de manière à respecter la norme SIA 358 qui traite de la conception des garde-corps et autres éléments similaires de protection contre les chutes de personnes dans les constructions et leurs accès.

Comme il n'est plus possible de s'asseoir sur les murs, deux bancs ont été installés.



90 ans de Mmes Carmen Carrard et Maria-Josefa Fehlmann

Le 2 mai 2016, Mme Carmen Carrard a fêté son 90^{ème} anniversaire. La Municipalité s'est donc rendue chez elle le lendemain pour lui présenter ses meilleurs vœux.



Environ un mois après, soit le 14 juin 2016, c'est à Mme Maria-Josefa Fehlmann, qui avait fêté son 90^{ème} anniversaire le 9 juin, qu'elle a présenté ses meilleurs vœux.



DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 1^{ER} SEMESTRE 2016

La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la commune sont inscrits (forfait de fr. 50.-/par jeune de Vufflens)
 - CTT Forward Morges (tennis de table) fr. 50.-
 - La Lanterne Magique, club de Morges et environs fr. 250.-
 - Club d'arts martiaux Zen Do Ryu à Morges fr. 50.-
 - JSP Morget fr. 50.-
 - Ecole de cirque Coquino fr. 600.-
 - Judo Club de Morges fr. 50.-
 - Cercle d'escrime de Morges fr. 100.-
 - Morges Natation fr. 400.-
 - Renens Natation fr. 50.-
- Accorder un soutien financier de
 - fr. 200.- à l'Association Urban Project à Morges
 - fr. 200.- à la Diana Aubonne à l'occasion des 100 ans de la section et de l'organisation de l'assemblée des délégués des sections vaudoises le 19 mars 2016
 - fr. 250.- pour le 100^{ème} anniversaire du chœur d'hommes « L'Echo de la Risaz » et le 41^{ème} Giron choral de la Morges les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 mai 2016 à Grancy
 - fr. 200.- pour le 2^{ème} Giron de la Côte organisé par la Jeunesse de Féchy du 29 juin au 10 juillet 2016
 - fr. 100.- à l'Association Lire et Ecrire, section la Côte
- Répondre favorablement à la demande de l'ARCAM en participant au projet de développement d'un abattoir régional à Aubonne, projet Le CARRE, par une aide à fonds perdu de fr. 500.-.
- Mettre la grande salle à disposition pour le spectacle « L'incroyable aventure d'une craie d'école" donné par les classes de Vufflens-le-Château les 23 et 24 juin 2016 ainsi que pour les répétitions.
- Inscrire Mme Anne-Ch. Ganshof à une soirée d'information sur le thème « Péréquation : Proposition de l'UCV ».
- Inscrire Mme Anne-Ch. Ganshof à une séance de présentation des nouveaux statuts de l'ARCAM.
- Inscrire Mme Anne-Ch. Ganshof au cours de formation aux communes de l'ARCAM « La communication institutionnelle : comment bien faire ».
- Inscrire Mme Anne-Ch. Ganshof à une séance d'information de l'ARCAM sur la mise en place d'un guichet cartographique.
- Inscrire M. Pierre-Alain Aigroz au cours de formation aux communes de l'ARCAM « Lacs et cours d'eau : quelles sont les responsabilités communales ».
- Inscrire Mme Maria-Pia Dubey à la rencontre organisée par le Service du Développement Territorial concernant la consultation publique de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal.
- Inscrire M. Pierre Siegwart au cours de formation des préposés à l'application de la Loi vaudoise sur la circulation routière.
- Inscrire M. Philippe Henriod à une séance de présentation des résultats du programme de réduction de la concentration en produits phytosanitaires dans le Boiron.
- Accepter de poursuivre sa participation au Projet Boiron pour les années 2017 à 2022.
- Accepter le projet de modification des statuts du Passeport vacances portant sur la possibilité d'ouvrir les activités aux enfants dès 6 ans et sur l'augmentation de la part des parents.
- Acquérir un radar pédagogique comme prévu au budget.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser une tombola de 4600 billets à fr. 1.- à l'occasion de ses soirées annuelles des 20, 22, 23 et 24 avril 2016.
- Organiser à nouveau une vente aux habitants de sacs de compost issus des résidus organiques à un prix préférentiel.
- Contrôler les installations et le respect des prescriptions au niveau de la sécurité des personnes dans la grande salle.



Poser 1 panneau sortie de secours vers la porte de sortie de l'annexe et celle de la scène.
Réduire la capacité de la salle à 200 (au lieu de 220) personnes + 50 sur la scène et modifier le contrat de location dans ce sens.

- Ecrire à l'ARCAM pour rappeler que nous sommes vivement intéressés par la mise en œuvre du géoportail régional et que nous souhaitons être dans les premières communes à pouvoir en bénéficier, notre PGEE qui vient d'être mis à jour étant prêt à être mis sur informatique.
- Faire les démarches nécessaires auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes pour obtenir l'autorisation de poser un signal "accès interdit, cycles autorisés" au-dessus du chemin d'accès au chemin des Vignes 18 afin d'éviter que des véhicules ne circulent en sens inverse.
- Autoriser la Jeunesse Vufflens-Chigny à organiser une soirée à thème le 26 novembre 2016 à la grande salle.
- Approuver le projet d'accueil de jour des élèves tel que présenté par l'APEVE.
Les 3 accueils devant obligatoirement avoir lieu dans des locaux différents, mettre à disposition :
 - Le local du Blétru pour le petit déjeuner
 - La salle de la Vufflantine pour le repas de midi
 - L'ancienne salle de classe de Mme Marmet pour le goûter.
- Transmettre un exemplaire de toutes les éditions du Vufflinfos à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne conformément à la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel.
- Ecrire à tous les propriétaires de terrains situés en zone à bâtir pour les informer que la Municipalité n'a aucun moyen légal de refuser un permis de construire tant qu'elle n'entame pas l'étude d'un nouveau PGA, sujet qui est d'actualité. Le Canton est par contre maintenant très attentif aux dossiers déposés dans les communes en surdimensionnement de zones à bâtir et risque de commencer à refuser des projets. Dans ce cas, la Municipalité n'aura aucun moyen d'intervenir.
- Accepter la carte des bassins de vie du district de Morges telle que proposée par l'ARCAM.
- Donner son accord de principe aux Jeunesses de Vufflens/Chigny et Bremblens pour leur candidature concernant l'organisation du Giron du Pied du Jura 2017 et pour l'emplacement retenu pour cette manifestation.
Signer la convention pour la mise à disposition de la parcelle communale N° 172 pour cette manifestation.
- Poser un set bravo pour crottes de chiens au chemin du Pré du Treuil, près du décanteur.
- Accepter la proposition de Romande Energie de céder gratuitement à la Commune la parcelle N° 79, d'une surface de 59 m², où un transformateur électrique avait été implanté à l'époque, ceci moyennant la prise en charge des frais de notaire.
- Accepter que les informations de Police population destinées aux membres n'ayant pas d'adresse électronique soient mises à disposition au bureau communal plutôt que d'être envoyées par la poste.
Organiser à nouveau une séance d'information sur le concept Police population durant le 2^{ème} semestre 2016.
- Verser le produit de la vente des sapins 2016 à l'Association SOS Futures Mamans Lausanne-Ouest.
- Faire établir une analyse des possibilités d'amélioration thermique de l'enveloppe de la Maison villageoise.
- Faire les démarches nécessaires auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes pour avoir l'autorisation de poser un signal « Impasse » au début du chemin Sous-l'Eglise.
- Mettre la salle du Blétru et le préau du collège à disposition de la Paroisse pour
 - La marche organisée dans le cadre de la semaine Kids Games
 - Le traditionnel rallye du catéchisme.
- Enlever le pilier public du milieu du village, ce dernier étant trop petit pour tout afficher et pas pratique du tout pour afficher des documents par temps de pluie ou de vent.
- Demander au Bureau des manifestations de la Police cantonale l'autorisation d'instaurer un sens unique entre Chigny et Bussy-Chardonney lors du Marché artisanal du 18 juin 2016, le parage des véhicules dans les champs étant impossible en raison des conditions météorologiques.
- Faire boucher les trous au chemin de la Tuilière suite à une intervention dont une copie est transmise à la Commune de Bussy-Chardonney pour qu'elle en fasse de même.



LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL GENERAL EN 2016

Les 31 octobre et 28 novembre 2016 à 20h15.

Demandes d'assermentation

Les personnes qui désirent faire partie du Conseil général voudront bien prendre contact avec le Président, M. Philippe Stalder, 079 610 75 50, afin de pouvoir être assermentées lors d'une prochaine séance.

Annonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 13 juin 2016

- Adoption des comptes de l'année 2015 qui font apparaître un excédent de produits de fr. 212'215.85
- Approbation du rapport de la Municipalité en lui donnant décharge sur sa gestion de l'année 2015
- Octroi d'un crédit de fr. 85'320.- pour la pose et la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle de gymnastique
- Intégration de la commune de Vufflens-le-Château au groupement forestier de Ballens-Mollens et approbation des statuts
- Octroi d'un complément de crédit de fr. 39'292.- pour le remplacement du passage à niveau Oulevay par un passage sous voie dont les travaux sont terminés.

PROCHAINES VOTATIONS CANTONALES ET FEDERALES EN 2016

Les 25 septembre et 27 novembre 2016.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



AGENDA

Journée de commune	Le 11 septembre 2016 dès 11h30
Culte	Le 18 septembre 2016 à 09h15 au Temple
Repas EPP	Le 20 septembre 2016 de 12h00 à 14h00
Repas EPP	Le 18 octobre 2016 de 12h00 à 14h00
Culte	Le 23 octobre 2016 à 09h15 au Temple
Conseil général	Le 31 octobre 2016 à 20h15
Culte	Le 13 novembre 2016 à 09h15 au Temple
Repas EPP	Le 22 novembre 2016 de 12h00 à 14h00
Soirée à thème organisée par la société de Jeunesse	Le 26 novembre 2016 dès 21h00 à la grande salle
Conseil général	Le 28 novembre 2016 à 20h15
Repas EPP	Le 20 décembre 2016 de 12h00 à 14h00
Apéritif de Noël avec vente des sapins de Noël et petits comptes	Le 21 décembre 2016 de 17h30 à 19h00 à la grande salle
Noël au Sapin (œcuménique, pour petits et grands)	Le 22 décembre 2016 au Temple
Culte de Noël	Le 25 décembre 2016 à 10h00 au Temple
Repas EPP	Le 17 janvier 2017 de 12h00 à 14h00

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Serge Hugi	079 342 41 15
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Elizabeth Chollet	021 801 51 81
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Arnaud Duruz	079 265 59 40
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Laurence Charrière	078 605 20 02
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69

Location des locaux communaux

Les habitants de la commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels.

Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la commune.

Veuillez vous adresser au bureau communal pour tous renseignements ou réservations.



LA VIE VILLAGEOISE

Réception des nouveaux habitants

La Municipalité a reçu ses nouveaux habitants et nouveaux bourgeois le 11 avril 2016. 40 personnes sur 77 invités sont venues partager une fondue avec la Municipalité, son personnel, le Président du Conseil général, M. Philippe Stalder et le Pasteur, M. Sandro Restauri.



Distribution du vin de commune

C'est le 20 juin 2016 qu'a eu lieu la traditionnelle distribution du vin de Commune pour les habitants, l'occasion non seulement de venir chercher sa commande mais également de partager le verre de l'amitié avec les membres de la Municipalité.



Sortie des aînés du 19 mai 2016

Le but de la sortie cette année était Genève. Elle s'est déroulée selon le programme suivant :

- 08h00 Départ de la Place du Village en direction de Genève
- 09h00 Café, croissant au restaurant du Jardin Botanique de Genève Le Pyramus
- 09h30 Visite guidée de l'arboretum et des rocailles suivie d'un moment libre dans le Jardin
- 11h45 Repas au restaurant du Jardin Botanique Le Pyramus
- 13h30 Départ en direction du quai des Moulins
- 14h15 Croisière des châteaux et demeures
- 17h05 Retour au quai des Moulins et départ pour Vufflens-le-Château



La parole à la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny

Comme vous le savez peut-être, la Société de Jeunesse se présente pour l'obtention du Giron du Pied du Jura 2017 en collaboration avec la Jeunesse de Bremblens/Romanel. Cette association est née d'une envie d'organiser une grosse manifestation mais, faute d'un manque de membres dans notre société, nous étions forcés de trouver main forte. La collaboration jusqu'à présent s'est très bien passée et a créé de forts liens d'amitié entre les deux sociétés.

Durant toute l'année et particulièrement cet été, la Jeunesse a sillonné tout le Canton pour faire de la publicité. Nous avons participé à de nombreux tournois sportifs et festifs organisés par différentes Jeunesses comme le Giron de la Côte à Féchy ou le Giron du Pied du Jura à Montricher. Nous avons confectionné un magnifique char avec lequel nous avons gagné à plusieurs reprises les différents cortèges des manifestations fédérées. Vous pourrez d'ailleurs le contempler le 24 septembre lors du cortège de la Nuit des épouvantails.

Le vendredi 19 août aura lieu l'assemblée qui décidera si oui ou non, nous obtiendrons l'organisation du Giron 2017. En cas d'obtention, nous ferons suivre un tout-ménage donnant lieu à une séance d'information pour tous les villageois intéressés à donner un coup de main à la Jeunesse ou à titre informatif. La cohésion que crée une telle fête au sein d'un village est inestimable, la Jeunesse espère pouvoir compter sur votre soutien en cas d'obtention de ladite manifestation.

Pour la Jeunesse : Arnaud Duruz





Marché villageois du 18 juin 2016 – La parole au Comité du marché

Ce samedi 18 juin, la 15^{ème} édition du marché artisanal s'est déroulée par un temps qui n'avait rien d'une fin de printemps. Il faut dire que nous sommes passés entre les gouttes.

Pas loin de 100 artisans ont jalonné le marché, présentant leurs créations à un public clairsemé certainement dû à une météo trop incertaine, hélas.

Comme chaque année, les pompiers de Vufflens ont répondu présent pour la mise en place des artisans. Vu l'impossibilité de parquer les véhicules dans un champs voisin, le parcage le long de la route cantonale était la seule possibilité offerte. Une déviation a dû être mise en place par les pompiers pour la sécurité de chacun.

Le marché a eu la chance de pouvoir compter sur deux maîtresses de Vufflens ainsi que l'animateur de musique pour conduire une petite troupe d'enfants de l'école qui nous ont interprété de beaux chants répétés durant l'année.

Le stand de l'APEVE (Association des Parents d'Elève de Vufflens et environs) et son équipe de bénévoles ont occupé les enfants avec des jeux et des découvertes scientifiques hautes en couleurs.

Les sociétés locales ont permis à chacun de se restaurer selon ses goûts. Jambon à l'os, malakoffs, saucisses, raclettes, crêpes et pâtisseries furent servis en quantité.

Cette année, une dégustation de différents vins de la région, à température égale et servis dans des verres noirs, a remporté un beau succès.

Pour la première année, un cross pour petits et grands a eu lieu dans les vignes entre Vufflens et Denens. Pour cette première, il y avait déjà un nombre prometteur de participants pour les futures éditions.

Comme chaque année, la tyrolienne et le loto à la beuze ont eu un succès égalé et en soirée un Jazz Band a réchauffé l'atmosphère venteuse de cette journée.

Merci à vous visiteurs pour votre passage au marché. Merci aux annonceurs pour votre soutien, merci à vous bénévoles sans qui la fête ne serait pas possible et merci à vous artisans d'avoir fait le déplacement pour vendre vos produits dans les ruelles autour du magnifique château de Vufflens.

Rendez-vous l'année prochaine le 17 juin 2017 et merci pour votre fidélité !

Le Comité du marché



Les premiers participants au cross des vignes de gauche à droite : Christian Ribet, Pascal Crémieux, Jean-Samuel Hofmann, Julien Pahud

La parole au SIS Morget : « Etre pompier, c'est aussi une aventure humaine »

Depuis 25 ans, le Vufflanais Cédric Blaser, 44 ans, est engagé dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires. « Quand j'étais gamin, tous les papas étaient sapeurs et on leur courrait dans les jambes lors des exercices. A 18 ans, c'était donc normal pour moi d'intégrer les pompiers qui sont une forme de société locale », raconte ce mari et père de trois garçons. Durant ce quart de siècle écoulé, l'organisation et la fonction ont évolué. Il se souvient avoir porté très longtemps la combinaison bleue, la ceinture orange et le casque noir avec la grande bavette derrière. « Quand j'ai commencé, ils venaient de retirer les casques en métal », raconte-il. Vufflens-le-Château a reçu son premier véhicule il y a une dizaine d'années. « Avant, les agriculteurs mettaient à disposition un de leur tracteur, puis leur 4x4 ou la camionnette d'un entrepreneur, par exemple. Et jusqu'au début des années 1990, la sirène du village sonnait en cas d'alarme ».



La solde investie dans un repas

Au fil des ans, la structure a également été revue. D'un corps villageois, les pompiers volontaires de Vufflens-le-Château ont ensuite collaboré avec ceux de Chigny. « L'un des exercices annuels se déroulait toujours à Chigny et était suivi d'un repas, composé durant quelques années, d'une boîte de... thon », lâche en clin d'œil cet enfant du village devenu arbori-viticulteur. Puis, en 2012, le corps de Vufflens-Chigny est intégré dans le nouveau Service de Défense Incendie et Secours du SIS Morget. Malgré les changements d'organisation et de manière de fonctionner que cela implique, Cédric Blaser est resté actif au sein des pompiers. « Car nous faisons partie d'un groupe, on s'entend bien et c'est l'occasion de croiser des villageois que l'on ne voit pas autrement. Mais être sapeur, c'est aussi rendre service à la population. J'encourage donc ceux qui hésitent à nous rejoindre, car c'est aussi une aventure humaine. De plus, chaque fois que nous sommes habilités à intervenir, peu importe son ampleur, on se retrouve dans des situations peu banales », continue celui qui est aussi lieutenant-colonel à l'armée. Toutefois, il y a un élément qui n'a pas changé, malgré le nouveau regroupement, c'est que les Vufflanais ne touchent pas la solde des pompiers, la somme est directement investie dans un repas pris en commun après chaque exercice.

Si les Vufflanais sont appelés une dizaine de fois par an pour des interventions, son souvenir le plus mémorable reste le dernier exercice sous la direction du commandant Etienne Perey, il y a une dizaine d'années. Le château a été le théâtre d'un feu imaginaire où des fumigènes avaient été utilisés et la grande échelle sortie. Les sapeurs ont vu les choses en grand et n'ont pas lésiné sur la fumée qui a été aperçue loin à la ronde. A tel point que la centrale du 118 a reçu de nombreux appels. « Les gens étaient convaincus que le château brûlait. Nous avons averti la centrale de l'exercice, mais ils ont fini par nous appeler pour être certain que cela en soit bien un. On avait fait le buzz », sourit Cédric Blaser.



Si vous aussi souhaitez rejoindre le corps des sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à visiter le site www.sismorget, à contacter la caserne de Morges (info@sismorget.ch ou 021 801 65 55) ou à assister à la soirée « recrutement » du 3 novembre 2016 dans la caserne la plus proche.



L'APEVE est à la recherche de jeux pour enfants



L'Association des parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE) a besoin de vous !

Pour permettre l'accueil des enfants du collège de Vufflens-le-Château en-dehors des horaires scolaires dans des lieux attrayants et ludiques, l'APEVE est à la recherche de jeux/jouets utilisés (notamment lego, pet shops, ...).

Pour la remise des dons, merci de bien vouloir contacter Mme Christiane Panchaud dès le 15 août au 076 507 11 34 ou les déposer au bureau communal.

Nous vous remercions d'avance de votre générosité !



ANNUAIRE

MUNICIPALITE

Municipal responsable

Mme Anne-Chr. Ganshof
Syndique
acganshof@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre-Alain Aigroz
Vice-Syndic
paaigroz@vufflens-le-chateau.ch

Mme Maria-Pia Dubey
mpdubey@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre Siegwart
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Administration générale – Finances -
Relations extérieures

Bâtiments, forêts et domaines
communaux -
Réseau d'eau potable (AVM)

Urbanisme - Police des constructions
Ecoles – Parascolaire
Plan canicule - Aînés

Voirie et déchets - Réseau d'épuration
Espaces publics – Transports publics

Sécurité et police – Affaire sociales
Services industriels – Concept
énergétique – Culture/Tourisme/Sport
Communautés religieuses

Tél.

079 628 81 60

079 438 81 00

079 671 24 75

079 606 50 15

079 374 36 72

CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder

Mme Katia Barberis

M. Aurèle Etchegaray

Président

Vice-Présidente

Secrétaire

079 610 75 50

079 450 51 19

079 502 38 74

ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet

vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud
greffe@vufflens-le-chateau.ch

Horaire d'ouverture au public :

Mardi et vendredi

Jeudi

En juillet et août :

Mardi

Jeudi

08h00 - 12h00

16h00 - 18h00

10h00 - 12h00

16h00 - 18h00

021 804 60 30
fax 021 804 60 31

Boursière communale

Mme Denise Piguet
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33
fax 021 804 60 31

Employés communaux

M. David Christin

M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs
Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens

Etablissement primaire de Morges Ouest

Collège de la Burtignière

Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges

Etablissement secondaire de

Morges Beausobre

Ch. Grosse-Pierre 1, CP 3153, 1110 Morges 3

M. Pierre-Alain Cordey
Directeur

M. Luc Schlaeppli
Directeur

Secrétariat

021 802 29 75

021 557 97 40

021 316 36 00

021 823 03 63



SANTÉ - SOCIAL

Agence d'assurances sociales Morges-Région Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00	Mme Françoise Panchaud Préposée Av. de Lonay 2bis, Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

SERVICES INDUSTRIELS

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

PAROISSES

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

POSTE

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz	Lundi-vendredi Samedi	tél. 0848 888 888 08h30 - 10h00 14h00 - 18h00 10h00 - 12h30
--	--------------------------	--

DIVERS

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Av. de Marcelin 2, Morges	021 338 03 10

URGENCES

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences – médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

